TOUT

Observation

Observe attentivement les exemples et essaie de compléter la règle qu'on peut déduire de cette observation.

Tout travail mérite salaire. Tous les garages sont occupés. Elle prend toute la place. Toutes les oeuvres ont été examinées.

Règle

TOUT peut être un adjectif (indéfini ou qualificatif). Dans ce cas, il est placé devant un Nomavec lequel il s'accorde en <u>Genre</u> et en <u>Nombre</u>. Il s'écrit <u>Tout</u> au masculin singulier, <u>Tout</u> au masculin pluriel, <u>Toute</u> au féminin singulier et <u>Toutes</u> au féminin pluriel.

TOUT est un pronom indéfini quand il désigne une <u>personne</u> ou une <u>chose</u> déjà mentionnée dans le texte. Il s'écrit comme l'adjectif TOUT.

TOUT est un adverbe quand il a le sens de ENTIÈREMENT. Il précède habituellement un Adjectif (Qualificatif) et demeure Invariable, sauf lorsqu'il est placé devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou un h aspiré.

TOUT est un nom quand il désigne l'ensemble des parties. Il est précédé alors d'un Article



